

Le PRÉSIDENT: Tout le monde est en faveur de la motion.

(La motion est adoptée sur division.)

Le PRÉSIDENT: Et maintenant, messieurs, vous avez entendu ce que j'ai proposé tout à l'heure quant à la prochaine séance et au choix d'un motif. J'ai proposé que les membres s'appliquent sans plus tarder à la tâche qui leur a été assignée: choisir un ou plusieurs des drapeaux en étalage, et que vous écriviez sur un morceau de papier le numéro—c'est-à-dire le numéro de panneau et le numéro de série du drapeau—des motifs que vous jugez acceptables; il ne s'agit pas pour vous d'insister nécessairement sur le modèle particulier que vous pourrez choisir, mais les numéros que porteront votre liste seront ceux qui, selon vous, devraient être examinés ultérieurement.

L'honorable M. LÉGER: Le nombre de ces motifs est-il limité?

Le PRÉSIDENT: Nous passerons dans un moment à cette question.

M. REID: Je suppose que vous ne voudrez pas que ces motifs soient choisis avant Pâques, monsieur le président?

Le PRÉSIDENT: Monsieur Reid, j'espérais certainement que nous les aurions promptement.

M. REID: Un député vient de dire, il y a quelques minutes, qu'il ne pouvait choisir tout de suite un drapeau, qu'il lui fallait du temps. Je parle en son nom.

Le PRÉSIDENT: Je suis sûr qu'il pourra plaider lui-même sa cause au moment opportun, monsieur Reid.

Si vous remettez ces numéros à l'un quelconque des présidents, ou de préférence au secrétaire, avant la date fixée, les drapeaux choisis seront décrochés des panneaux que vous avez devant vous et groupés à part; de sorte qu'à notre séance suivante, nous aurons devant nous, sur des panneaux distincts, le premier choix, ou le choix général, de tous les membres du Comité. A cette réunion, nous pourrions alors décider, peut-être de n'examiner à l'avenir aucun autre drapeau que ceux qui ont été choisis, à moins que plus tard nous ne désirions modifier les dessins, et le reste. Je n'ai pas réfléchi particulièrement à la question, mais je crois qu'ainsi le nombre serait réduit à environ 300, ou peu s'en faut, parce que je suis sûr que chaque drapeau reparaitrait cinq ou dix fois dans vos choix respectifs. Voilà mon opinion, et je vais vous demander une décision sur ce point, comme aussi de décider en même temps quelle date nous fixerons pour le présent choix, et en outre quel nombre chaque membre devra choisir, ou si, oui ou non, il sera astreint à un nombre particulier de drapeaux.

M. MACNICOL: Monsieur le président, je propose qu'avant d'inviter les membres du Comité à faire le tour de la salle et à choisir le drapeau qu'ils préfèrent, on donne aux membres du Comité un guide quelconque, brochure ou autre chose, quant aux règles suivies dans les différents pays du monde. Vous dites qu'il y a devant nous 1,800 drapeaux, ou davantage. Tous les dessinateurs de ces drapeaux méritent des félicitations pour leur habileté artistique et pour le talent qu'ils ont apporté à l'exécution de ces dessins, et le reste. Mais les drapeaux doivent être étudiés à la lumière de considérations beaucoup plus vastes que celles du dessin, de la couleur, et le reste. Si le Comité veut bien regarder le panneau où sont affichés les drapeaux des nations du monde, il verra que certains motifs spéciaux ont été adoptés à la fois en plusieurs endroits. Il y a, par exemple, le champ rouge, le champ bleu et le champ blanc. Je ne pense pas qu'il y ait de champs d'autres couleurs.

L'honorable M. STIRLING: Vert.

M. MACNICOL: Oui, il y a vert: blanc, bleu, rouge et vert. Je pense que les membres devraient être renseignés sur le nombre de drapeaux à champs rouge, blanc, bleu ou vert. Beaucoup de drapeaux ensuite portent des barres